

Reconnaître et surveiller
les plantes invasives
en Bretagne



La berce du caucase
- *Heracleum mantegazzianum* -

Présentation



La berce du Caucase est une herbacée annuelle de très grande taille, appartenant à la famille des Apiacées. Elle a été introduite en France en tant que plante ornementale. Elle se développe en bord de route, dans des terrains vagues, des friches... Elle affectionne également les milieux humides comme les prairies alluviales ou les berges. La berce du Caucase se reproduit essentiellement par voie sexuée. Elle est capable de produire plus de 20 000 graines par plant de fin août à octobre.

La berce du Caucase est considérée comme une plante invasive, c'est-à-dire exotique et se propage très rapidement dans le milieu avec des conséquences importantes pour l'environnement comme pour la santé.

Reconnaissance



- **Très grande taille** : de 2 à 5 m de haut
- **Feuilles composées, profondément découpées** : pouvant atteindre 1 m de long pour 50 cm de large
- **Ombelles** : jusqu'à plus de 50 cm de diamètre, composées de petites fleurs blanches
- **Tige robuste, creuse, cannelée** : souvent tachetée de pourpre et couverte de poils blancs rigides



Photos : FREDON Bretagne

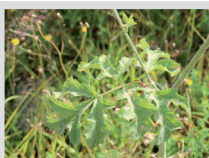


Ne pas confondre



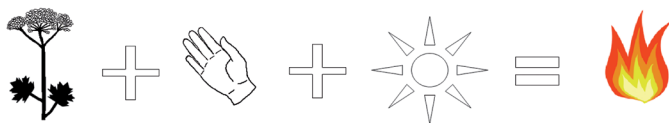
) **Berce commune,**
Heracleum sphondylium

- Moins grande (maximum 1,5 m)
- Feuilles lobées (et parfois dentées)
- Ombelles de moins de 30 rayons



Photos : FREDON Bretagne

Risque



La berce du Caucase comporte un risque sanitaire grave. En effet, sa sève contient des substances photosensibles (*appelées furanocoumarines*) qui, quand elles entrent en contact avec la peau et que la personne atteinte s'expose au soleil, provoquent des brûlures pouvant être très conséquentes (*jusqu'au troisième degré*).

Se protéger



Avant toute action de lutte, il est nécessaire de se munir de moyens de protection contre la sève de la berce du Caucase. Pour cela, il est conseillé de porter des vêtements couvrant la peau (*combinaison ou vêtements imperméables, lunettes ou visière, gants*). Il faut aussi éviter de se toucher le visage avec les gants d'un geste machinal. Enfin après intervention, il est indispensable de bien nettoyer les outils et les vêtements en gardant les gants pour éliminer toutes traces de sève.

) En cas de contact

- Le contact initial avec la plante est indolore. Les symptômes apparaissent seulement après quelques heures. La peau devient rouge, gonflée et des grandes cloques mettent un à deux jours à apparaître.
- En cas d'exposition de la peau à la sève de la plante, il faut enlever la sève de la peau avec un papier absorbant sans frotter, en prenant soin de ne pas étendre la surface touchée. Puis il faut laver soigneusement la zone touchée avec de l'eau et du savon.
- Une fois la zone nettoyée, évitez de l'exposer à la lumière du soleil pendant une semaine au moins (*manches longues, pantalons, crème solaire à haut indice de protection*).
- Une crème pour brûlure doit être appliquée si des cloques apparaissent.
- Pensez à changer de vêtements s'ils ont été imprégnés de sève, même si la peau paraît normale.

Si les yeux sont touchés rincez abondamment à l'eau claire, portez des lunettes de soleil pour diminuer l'exposition à la lumière et pensez à consulter un médecin.

**En cas de brûlure (*peau rouge, gonflée*) ou si un enfant est touché,
Consultez un médecin rapidement.**



) Petite surface infestée

Coupe sous le collet :
*Méthode la plus efficace
contre la berce du Caucase*

Le principe est simple :

Il faut effectuer une coupe oblique de la racine juste sous le collet entre 10 et 20 cm de profondeur à l'aide d'une houe ou d'un louchet (bêche). La plante doit être entièrement retirée et découpée en tronçons pour le transport avant d'être détruite par incinération. La gestion peut se faire à deux périodes, en **période de croissance** ou en **début de floraison** :

- *Pendant la période de croissance, un premier passage est effectué quand les plants sont encore petits (avril-mai). Un second passage devra être fait en juin-juillet afin de repérer les éventuelles repousses qui seraient passés inaperçues.*
- *En début de floraison (juin-juillet), les ombelles doivent être coupées et mises dans des sacs plastiques pour éviter la production de graines.*

Cette méthode ne permet évidemment pas de gérer de très grandes populations (de plus de 200 individus).

Couvert végétal

Il est également possible de lutter contre la berce du Caucase en maintenant un couvert végétal naturel dense dans le but de diminuer la surface de sol nu et donc l'habitat propice à la plante. Si le sol est à nu, il est possible de favoriser un couvert végétal grâce à des mélanges de Poacées comme le dactyle aggloméré,

Dactylis glomerata, avec la fétuque rouge, *Festuca rubra*, (à 50% chacun) ou la fétuque roseau, *Festuca arundinaceae*, avec la fétuque rouge, *Festuca rubra*, (à respectivement 35 et 65%).

) Grande surface infestée

Fauche

Lorsque la surface envahie est importante, il est possible de gérer la berce du Caucase en la fauchant. La plante repoussant assez rapidement, il est nécessaire d'effectuer 2-3 fauches pendant la période de croissance pour l'empêcher de stocker des réserves et ainsi de produire des fleurs et des graines.

Pâturage

La gestion de la berce du Caucase peut être réalisée par le pâturage du bétail (*bovin, ovin et caprin*). Ceci permet d'éviter la mise en fleur de la plante et s'est révélé efficace en particulier pour la lutte contre l'envahissement des prairies. Le pâturage doit toutefois être conduit sur une dizaine d'années avant de réussir à épuiser les rhizomes ainsi que la banque de graines. Il est recommandé d'utiliser des races à la peau sombre et au poil dense pour réduire les risques de dermatites.



À faire

**Privilégier les espèces
végétales locales**



À ne pas faire

**Ne pas semer ou planter
Ne pas disséminer**



Fédération Régionale de Défense contre les
Organismes Nuisibles de Bretagne

Avec le soutien de :



ZA Bellevue - 5 rue Antoine de Saint-Exupéry - 35235 THORIGNÉ-FOUILLARD
Tél. : 02 23 21 18 18 - fredon@fredon-bretagne.com

WWW.FREDON-BRETAGNE.COM